

# Lettre ouverte aux administrateurs de la FNMF et de l'UNPMF

**Messieurs, Mesdames les administrateurs et administratrices,**

Nous vous adressons cette lettre ouverte afin de vous faire part du mécontentement, des inquiétudes et des revendications de nombreux salariés du groupe Mutualité Française.

Concernant les salaires, la politique menée par la direction du groupe réduit un peu plus chaque année le pouvoir d'achat des salariés. Lorsqu'il s'agit d'investir, de dépenser parfois à perte pour certains projets, les millions ne manquent pas en mutualité. Pour l'évolution de nos salaires, le rationnement est de rigueur. Ce sont pourtant les salariés qui permettent aux projets de devenir réalité. Le résultat de cette politique, c'est qu'aujourd'hui 133 salariés du groupe n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois avec leur salaire actuel. Depuis 2000, nous estimons la perte de salaire réel à au moins 6 %.

Nous vous demandons donc d'intervenir dès à présent pour que les négociations salariales en cours dans le groupe assurent un véritable rattrapage de ce qui a été perdu.

Concernant l'emploi, après dix ans de profondes et incessantes restructurations qui se sont accompagnées de changements multiples d'employeurs, d'un éclatement du personnel, d'externalisations d'activités, les salariés apprennent aujourd'hui qu'un projet de transformation de l'UNPMF en société anonyme d'assurance et un projet d'externalisation de la direction des services informatiques (DSI) sont à l'étude.

La transformation de l'UNPMF en société anonyme d'assurance serait une démutualisation pure et simple, le transfert de la propriété indivisible de tous sous le contrôle de capitaux privés, soumis à la loi des marchés. Les organismes relevant du Code de la mutualité sont des organismes à but non lucratifs, il n'ont pas d'actionnaires à rémunérer et les adhérents élisent leurs représentants. Ils ne font pas de profit et font vivre un système de solidarité sans exclusion liée à l'âge ou au revenu ou à l'état de santé. Nous sommes attachés à tous ces principes.

Au projet de transformation de l'UNPMF en société anonyme s'ajoute celui d'une externalisation de la DSI. Ces deux scénarios menacent nos emplois, le maintien de l'Unité économique et sociale (UES), notre statut, nos droits et nos acquis.

Nous vous demandons donc de renoncer à ces deux projets et réclamons :

- le maintien de tous les emplois et de toutes les activités dans des unions mutualistes régies par le Code de la mutualité, sous le couvert de la Convention Collective Mutualité, sans aucune mobilité géographique ou fonctionnelle imposée ;
- le maintien de toutes les entités au sein de l'UES Mutualité Française et la réintégration des activités et des salariés de Mutré ;
- l'arrêt de toute externalisation d'activités.

**Les sections syndicales CGT, FO et Sud Mutualité.**

